Programme de Formation

Atex - Sensibilisation

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse à **toutes les personnes de plus de 18 ans** amenées à effectuer des travaux en présence de gaz, de vapeurs ou de poussières susceptibles de conduire à une explosion.

La formation peut être suivie en **initiale** ou en **recyclage**.

La **maîtrise du français** est fortement recommandée afin de garantir une bonne compréhension des apports théoriques, des consignes de sécurité et des échanges en groupe.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- se sensibiliser aux risques liés aux zones **A.T.E.X** ;
- comprendre le phénomène d'explosion **A.T.E.X** ;
- identifier les moyens de prévenir une explosion ;
- intervenir et circuler en zone **A.T.E.X** dans le respect des consignes de sécurité.

Description

Cette formation porte sur les **Atmosphères Explosives (A.T.E.X)** – **Niveau 0** et se déroule sur 1/2 **journée, soit 3h30**. Elle est conçue pour apporter une compréhension globale des risques ATEX, des règles de prévention et des comportements attendus en zone à risque.

Le programme s'appuie sur la réglementation ATEX issue de deux directives de l'Union Européenne, **1999/92/CE** et **2014/34/EU**, qui renforcent la protection contre les explosions en rendant obligatoires différentes mesures techniques et organisationnelles. Les explosions accidentelles peuvent avoir pour origine des substances combustibles sous forme de **gaz**, de **vapeurs**, de **brouillards** ou de **poussières**.

La formation est indiquée comme étant **mise à jour le 14/06/2023** et limitée à **10 personnes maximum**.

Le contenu débute par une partie théorique comprenant les **statistiques des accidents du travail**, les **dispositions réglementaires**, les **partenaires de la prévention** et leur rôle, ainsi que les **risques et sanctions** liés à la prise de substances. Sont également abordés les **processus menant à l'accident du travail et à la maladie professionnelle**.

La formation développe ensuite les généralités nécessaires à la compréhension du sujet : **pourquoi cette formation**, quels en sont les **objectifs**, ce qu'est une **zone ATEX**, et la **réglementation régissant les ATEX**, notamment les directives **ATEX 100A** et **ATEX 137**.

Les stagiaires étudient les conditions de présence d'une atmosphère explosive, avec l'explication du **triangle du feu**, les mécanismes pouvant conduire à l'explosion d'une ATEX, ainsi que les moyens permettant de **l'éviter**. Le programme traite également du **classement des zones ATEX**, du **matériel** adapté et des cas particuliers liés aux **liquides** (vapeurs), aux **gaz** et aux **poussières**.

Une séquence est consacrée aux **caractéristiques et paramètres liés aux ATEX**, incluant le **mélange explosif** avec les notions de **L.I.E / L.S.E.**, **CMI** et **point éclair**, l'**énergie minimale d'inflammation (E.M.I)**, la **température d'auto-inflammation (TAI)** et la **pression maximale (Pmax / Vmax)**.

La prévention du risque ATEX est ensuite étudiée à travers les leviers d'action sur les **combustibles**, sur le **comburant** et sur les **sources d'énergie** telles que les sources mécaniques, électrostatiques ou la flamme. Les **modes de protection des matériels non électriques** sont également présentés.

Un volet spécifique est consacré au **matériel électrique** : modes de protection, **classes de températures**, **étanchéité**, **catégories de gaz**, ainsi que le **marquage** et la **documentation obligatoires**.

Le programme aborde enfin la **classification et l'identification des zones ATEX**, la **maintenance** et le **remplacement du matériel en zone**, ainsi que la distinction entre **matériel neuf et ancien** dans le cadre ATEX.

Le déroulé pédagogique prévoit un **tour de table** en début de session afin que le formateur se présente, vérifie l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et adapte, si nécessaire, son déroulé pédagogique. Le formateur s'engage à suivre un **plan précis** pour traiter l'intégralité du programme.

La partie théorique est animée à partir d'un **PowerPoint** projeté sur vidéoprojecteur. Des **exercices en groupe** sont proposés sous forme d'**études de cas concrets** ou d'analyses de schémas. Des **échanges et interactions d'expériences** entre le formateur et les stagiaires viennent compléter l'apprentissage.

L'ensemble du stage, théorique et pratique, est organisé en **groupe de 10 stagiaires maximum**. Le formateur, qui dispose d'une **grande expérience** dans la formation et l'encadrement de groupe ainsi que des **certificats et diplômes requis**, apporte les contenus théoriques et pratiques nécessaires au bon apprentissage des stagiaires.

Le suivi de la formation comprend la transmission des éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire : **feuille de présence signée**, **attestation de fin de formation** et **validation des compétences par le formateur**. Chaque stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation complète également une **évaluation à chaud** de sa satisfaction.

La validation des compétences repose sur un **QCM**. En revanche, **aucun support post-formation n'est remis aux participants**.

Les informations pratiques mentionnent également la structure **HD Formation**, située au **55 rue du Pont VI, 76600 Le Havre**, avec les coordonnées administratives figurant sur le document source.

Prérequis

Âge minimal requis : 18 ans, à vérifier par l'employeur.

Modalités pédagogiques

La formation repose sur une alternance d'**apports théoriques**, d'**échanges avec le formateur** et d'**exercices en groupe**. Le contenu est présenté à l'aide d'un **PowerPoint** projeté sur vidéoprojecteur afin de structurer les séquences et de faciliter la compréhension des notions ATEX.

Le formateur débute par un **tour de table** pour se présenter, vérifier l'adéquation du parcours avec les besoins des stagiaires et, si nécessaire, ajuster le déroulé pédagogique. Un **plan précis** est suivi afin de couvrir l'intégralité du programme.

Des **études de cas concrets** et des **analyses de schémas** sont utilisées pour favoriser l'appropriation des connaissances et l'ancrage des bonnes pratiques de prévention.

Moyens et supports pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition comprennent un **PowerPoint** de présentation, un **vidéoprojecteur** pour l'exposé des différentes étapes du programme, ainsi que des **exercices en groupe** fondés sur des cas concrets et des schémas.

La formation s'appuie également sur les **interactions** et les **retours d'expérience** entre le formateur et les stagiaires, afin d'enrichir les apprentissages.

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation des acquis comprend un **QCM de validation des compétences**.

Le suivi administratif et pédagogique inclut une **feuille de présence signée**, une **attestation de fin de formation** et une **validation des compétences par le formateur**. Une **évaluation à chaud** de la satisfaction est également réalisée par chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Informations sur l'admission

L'admission à la formation nécessite la vérification, par l'employeur ou l'entreprise, de l'éligibilité du stagiaire, notamment au regard de l'âge minimal requis et de l'adéquation de la formation avec les missions confiées.

Pour toute demande spécifique, notamment en lien avec une situation de handicap ou une difficulté particulière, il est recommandé de prendre contact avec l'organisme en amont afin d'étudier les conditions d'accueil et les adaptations possibles.

Informations sur l'accessibilité

Pour toute situation de handicap ou difficulté particulière nécessitant un accueil spécifique, il convient de prendre contact avec l'organisme en amont afin d'identifier les moyens nécessaires à mettre en œuvre.

Les adaptations éventuelles des modalités de formation et d'évaluation peuvent être étudiées au cas par cas avec le conseiller en formation, afin de permettre un accueil aussi adapté que possible.